

Séance du Conseil communal du 20 octobre 2021

Convocation et annonce du 14 octobre 2021

Présents : ZOVILÉ-BRAQUET Marion (*MZB*) (CSV), bourgmestre, SCHILTZ Fernand (*FS*) (LSAP), échevin, JUNGBLUT Tom (*JT*) (CSV), échevin, EIFES Eric (*EE*) (DP), ZHU Dali (*DZ*) (DP), DI GENOVA Jean-Pierre (*JPD*) (CSV), LAKAFF Laurent (*LL*) (CSV), SCHMITZ Jean-Pierre (*JPS*) (CSV), ARRENSDORFF Jean-Jacques (*JJA*) (Déi Gréng), WEYMERSKIRCH Patrick (*PW*) (LSAP). Conseillers communaux : TAZIAUX Tim, secrétaire communal f. f., REIFFERS Cindy, rédactrice du rapport, GASPARD Alix, secrétariat.

Excusée : WOLTER Laurence (LW) (Déi Gréng)

1. Définition du lieu de la réunion du conseil communal

Le conseil communal décide à l'unanimité des voix de définir le Centre culturel de Moutfort comme lieu de cette séance du conseil communal. Il a en outre été décidé d'organiser les prochaines séances du conseil communal sous la forme d'un événement Covid-Check.

2. Personnel communal

Huis clos

3. Approbation d'un contrat complémentaire – CIPA Niederanven

Le conseil communal approuve à l'unanimité un contrat complémentaire relatif au CIPA Niederanven. Madame la bourgmestre explique qu'il s'agit de deux modifications concernant la procédure de vote et les investissements. Elle souligne en outre que la commune de Contern s'est assurée deux chambres supplémentaires dans la zone « Rousegärtchen » aménagée pour les personnes atteintes de démence et actuellement en cours d'agrandissement.

Jean-Jacques Arrensdorff se renseigne sur les coûts engendrés par ces chambres et l'extension du CIPA. Madame la bourgmestre explique que les chiffres précis ne sont pas encore disponibles. Les échevins Jean-Pierre Schmitz et Fernand Schiltz concèdent que les personnes âgées se sentent très bien au CIPA Niederanven et qu'il ne faut pas faire d'économies sur leur prise en charge et leurs soins. Madame la bourgmestre annonce que, dès que les chiffres définitifs et tous les détails seront fixés dans une nouvelle convention, celle-ci sera naturellement soumise au conseil communal pour approbation.

4. Approbation d'une convention – Pacte Logement 2.0.

Fernand Schiltz, échevin, présente les avantages du Pacte Logement 2.0. Ce pacte prévoit l'aide d'un conseiller externe du ministère pour la commune. Par ailleurs, Fernand Schiltz, échevin, insiste sur l'urgence d'un programme d'action local pour appliquer la convention. Une attention particulière devrait être apportée à un logement abordable. Jean-Jacques Arrensdorff se réjouit de ces projets.

La convention Pacte Logement 2.0. est approuvée à l'unanimité par le conseil communal.

5. PAP « Op Horbett » à Moutfort – Approbation de la convention d'exécution et du projet d'exécution

Le conseil communal approuve à l'unanimité la convention d'exécution et le projet d'exécution relatifs au plan d'aménagement partiel (PAP) « Op Horbett » à Moutfort.

Jean-Jacques Arrensdorff se demande s'il ne serait pas possible d'utiliser la prime de l'État relativement élevée prévue pour des travaux d'égouttage pour l'aménagement d'une aire de jeu, par exemple. Tom Jungblut, échevin, explique que cette prime ne peut être affectée qu'à des constructions définitives. Dans ce cas, elle serait utilisée pour des séparations dans l'égouttage. Jean-Jacques Arrensdorff demande si les coûts occasionnés par la réalisation du PAP ne pourraient pas être pris en charge par le ministère. Madame la bourgmestre répond que la commune supportera une partie des coûts de raccordement au réseau d'alimentation public mais que tous les travaux sont détaillés avant leur facturation par les entreprises.

6. Adaptation des statuts – SEC

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver l'adaptation des statuts du Syndicat des Eaux du Centre (SEC). Tom Jungblut, échevin, fait remarquer que le répertoire des membres et de leurs quantités d'eau doit être mis à jour.

Jean-Jacques Arrensdorff souhaite des informations sur les quantités d'eau initiales de la commune de Contern. Tom Jungblut, échevin, répond qu'on a racheté des volumes à deux reprises pour éviter une lourde sanction en cas d'infraction. Il ajoute que les échantillons prélevés à la source posent problème mais que le collège échevinal a déjà demandé des études et recherche des solutions avec l'AGE.

7. Approbation d'un acte – Cession gratuite à Contern

Le conseil communal approuve à l'unanimité un acte de cession gratuite à Contern. Il s'agit de plusieurs petites parcelles utilisées pour la construction de routes et de trottoirs.

8. Approbation d'un acte – Achat de terrain à Contern

Le conseil communal approuve à l'unanimité un acte d'achat de terrain à Contern. Il s'agit de trois parcelles forestières. La commune possède déjà des terrains adjacents et souhaiterait acheter des parcelles supplémentaires ici pour obtenir un sentier de promenade et pouvoir protéger la source.

9. Approbation d'un acte – Achat de terrain à Contern – Milbech

Le conseil communal approuve à l'unanimité un acte d'achat de terrain à Contern Milbech. Il s'agit de parcelles longeant la voie qui mène au bassin. L'objectif est de réutiliser ce dernier.

10. Approbation de plusieurs décomptes – Jim Schmitz quitte la salle

Le conseil communal approuve trois décomptes à l'unanimité : le remplacement des conduites d'eau situées à la route de Remich à Moutfort, des études relatives à la construction d'une école fondamentale à Contern et des travaux de transformation du passage souterrain sous les voies ferrées à Moutfort.

11. Prise de position du conseil communal – Projet du 2^{ème} plan de gestion des risques d'inondation du Luxembourg – Jean-Pierre Schmitz *entre dans la salle*

Madame la bourgmestre résume la réunion organisée avec l'Administration de la gestion de l'eau (AGE) où il a été largement question des inondations du 14 juillet. Le collège échevinal espère que l'AGE proposera des solutions et que celles-ci seront rapidement mises en œuvre. L'analyse de l'AGE sera présentée au collège échevinal dès qu'elle sera disponible. Une nouvelle réunion a été fixée en janvier 2022.

Jean-Jacques Arrensdorff a du mal à prendre position en raison de la technicité du document. Tom Jungblut, échevin, admet que la réunion avec l'AGE a été décevante sur ce plan. Le collège échevinal

a soumis de nombreuses bonnes idées mais l'AGE ne semble pas très décidée à les concrétiser. Elle a constamment justifié l'impossibilité de changements concrets en invoquant la protection de la nature et des espèces.

Eric Eifes s'enquiert de la gestion du bassin d'Ieselslach. Madame la bourgmestre explique que la commune n'y a pas accès. Tom Jungblut, échevin, répond que les bassins de rétention ne protègent pas contre les inondations mais qu'ils sont là pour soulager les égouts et donc protéger les cours d'eau naturels.

Le conseil communal approuve le projet du 2^{ème} plan de gestion des risques d'inondation du Luxembourg à l'unanimité.

12. Subventions aux associations 2021

Le conseil communal décide à l'unanimité d'octroyer des subventions à différentes associations. Il s'agit d'une enveloppe globale de 36 386,30 €.

Tom Jungblut, échevin, signale que le règlement relatif aux subventions doit être appliqué différemment que précédemment au niveau du forfait « officiels licenciés ». Pour soutenir les bénévoles, ce montant devrait être payé par licence, pas comme subvention unique. Dans ce sens, certaines associations sportives recevront ultérieurement des dédommagements et le règlement sera adapté.

13. Approbation de recettes

Des recettes à hauteur de 1 538 811,89 € sont approuvées unanimement par le conseil communal pour l'exercice budgétaire 2021.

14. Informations et questions des conseillers communaux

Madame la bourgmestre évoque les lettres de remerciement que le collège échevinal a reçues dans le cadre de dons. Madame la bourgmestre renseigne sur les prochains événements, manifestations et rendez-vous. Une visite du ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes est notamment prévue le 22.10.2021. La ministre Taina Bofferding se rendra dans notre commune dans le cadre d'une campagne consacrée à l'égalité des chances car notre personnel se compose de 50 % de femmes et de 50 % d'hommes.

Madame la bourgmestre propose d'organiser à nouveau la prochaine séance du conseil communal dans le respect des règles du CovidCheck. Jean-Pierre Schmitz appelle à la prudence et Patrick Weymerskirch se joint à lui. Il est ainsi décidé de maintenir les séances au Centre culturel de Moutfort.

Jean-Pierre Di Genova rappelle la semaine de l'environnement et l'événement « Faire Genoss um Kaffisdësch » qui aura lieu le 31.10.2021. Les recettes de l'événement iront à l'association « Gemeng Conter Hëlleft ».

Eric Eifes demande si les listes de membres des commissions disponibles en ligne sont à jour. Madame la bourgmestre part du principe que le site Internet est toujours à jour mais compte néanmoins le vérifier.

Jean-Jacques Arrensdorff a remarqué que la balayeuse de la commune multiplie les sorties. Madame la bourgmestre déclare que les nombreux chantiers de la commune imposent l'utilisation accrue de la balayeuse pour maintenir les routes et les rigoles propres. Tom Jungblut, échevin, souligne que le balayage régulier est également bénéfique pour la protection de l'environnement car il réduit le nombre de mégots de cigarettes et de masques buccaux qui se retrouvent dans les égouts et dans la nature.

Jean-Jacques Arrensdorff demande qui a permis les travaux de la maison pastorale de Moutfort. Fernand Schiltz, échevin, explique que seul un mur bordant la maison est réparé. L'État est propriétaire du terrain et fait réaliser ces travaux.